

Facteur associé à la fois au traitement (ou à l'exposition à un facteur donné) et au résultat étudié, qui en fausserait l'association.

Remarque : Par exemple, si l'on compare l'incidence du cancer chez des buveurs excessifs et chez des personnes qui s'abstiennent totalement de toute consommation d'alcool, le tabagisme constitue un facteur de confusion (car il y a plus de buveurs excessifs qui fument, et le tabagisme est lié au cancer). Il faut donc mesurer soigneusement le tabagisme et procéder aux ajustements nécessaires lors de l'analyse.

Syn. : variable de confusion (n.f.).

Veillez noter que ce terme est présentement sous révision. La traduction anglaise qui était «confounding factor» a été changée pour «confounder», et la définition du terme a été modifiée. Ces changements n'ont pas encore été adaptés en français.